

SEXE, TABOU ET SOCIÉTÉ

LES NORMES SEXUELLES, LA PSYCHANALYSE ET LE « MARIAGE POUR TOUS »

Vincent BOURSEUL¹

RÉSUMÉ Durant l'hiver 2012-2013, la vie politique et sociale française a été largement occupée, et débordée même par les débats relatifs au projet de loi dit du « mariage pour tous ». Directement mise au devant de la scène médiatique, la question sexuelle — homosexuelle —, a été l'objet de débats d'experts et populaires les plus vifs que la France a connu en matière de mœurs et de normes sexuelles et sociales. Les remous ont été violents. Les actes homophobes ont connu une très grande augmentation (insultes, agressions physiques). Toutes les catégories de la société ont été prises à partie sur ce projet de loi, et invitées à prendre position. Les psychanalystes ont été largement interrogés, et nombre d'entre eux se sont exprimés à propos des normes, de la sexualité comme si la psychanalyse en était l'experte. La psychanalyse est devenue un argument incontournable de ces débats, en particulier lors de la première lecture du projet à l'Assemblée Nationale. Cet article vise l'étude des recours à la psychanalyse et aux psychanalystes dans l'hémicycle. Plus loin, il s'agit d'apprécier la fonction sociale et politique de la psychanalyse, et ses

¹ Psychanalyste, maître de conférences en psychopathologie clinique et psychanalyse, LIRCES EA 3159, Université Nice Sophia-Antipolis.

relations avec la production des normes sexuelles, selon les usages politiques qui peuvent en être faits.

MOTS-CLÉS mariage pour tous, psychanalyse, homophobie, perversion, fonction sociale de la psychanalyse.

SEXUAL NORMS, PSYCHOANALYSIS AND “MARRIAGE FOR ALL”

ABSTRACT During the winter of 2012-2013, the French political and social life was largely occupied and overwhelmed even by the debates on the bill says “marriage for all”. Put directly in front of the media scene, the sexual question – gay – has been the subject of panel discussions and strongest popular as France experienced on manners and sexual and social norms. The tub was violent. Homophobic incidents experienced a very large increase (insults, physical aggression). All sectors of society have been taken to task on this bill, and invited to comment. Psychoanalysts have been widely questioned, and many of them have expressed about the standards of sexuality as if psychoanalysis was the expert. Psychoanalysis has become a key argument of those debates, especially during the first reading of the draft to the National Assembly. This article aims to study the use of psychoanalysis and psychoanalysts in the Chamber. Further, it is to appreciate the social and political function of psychoanalysis, and her relation with the production of sexual norms, as the political uses that can be made.

KEYWORDS gay mariage, psychoanalysis, homophobia, perversion, social fonction of psychoanalysis.

2 Gutton Philippe (2006). Adolescence démasquée. *Adolescence*, 3/2006, p. 573-591.

3 Martin-Mattera Patrick *et al.* (2014). Le fétiche comme condition de la perversion. Tout sujet pervers est-il fétichiste ? Exemples cliniques. *Cliniques méditerranéennes*, 1/2014, p. 227-241.

S’il est admis que la perversion ne fait pas véritablement modèle, tant sa conception et sa clinique paraissent toujours mouvantes et divergentes selon les approches², il se maintient néanmoins que son emploi demeure³. Hors de la littérature scientifique, nous trouvons des exemples de son usage en particulier dans le champ social où elle figure encore de nos jours la représentation commune de l’anormalité sociale et sexuelle, sans besoin de prendre le sens d’une anormalité

psychique attestée. Dans l'après-coup des recours à la psychanalyse dans les débats parlementaires de la loi Taubira dite du « mariage pour tous », nous pouvons explorer la manière dont les figures du pervers ou de la perversion ont été convoquées en appui aux arguments politiques. Les psychanalystes, la psychanalyse se sont illustrés ou ont été pris à témoin par la société et ses représentants, en fournissant les éléments théoriques, cliniques ou idéologiques nécessaires. S'il ne s'agit pas de psychanalyse en tant qu'expérience, il n'en reste pas moins que ces débats sociaux, culturels et politiques interrogent à rebours la psychanalyse et ses praticiens sur des aspects théoriques, et surtout éthiques. Ce sont alors les enjeux de la fonction sociale de la psychanalyse que nous prenons au sérieux dans l'actualité des récents débats ayant donné des occasions d'apprécier de nouveaux recours, par les uns, à la perversion comme argument vis-à-vis de la sexualité des autres, ou à la psychanalyse comme éditrice de normes sociales et sexuelles⁴. Autrement dit, comment certains usages sociaux et politiques des savoirs issus de l'expérience psychanalytique jouent la bataille publique des normes sexuelles intimes dans le débat collectif, au détriment du respect de l'individu social, et du sujet de l'inconscient.

Lorsque Jean-Pierre Winter, psychanalyste, expose que « légaliser l'homoparentalité, c'est tuer le père et la mère », dans le magazine *Psychologies*⁵, ses arguments sont repris par le député Marc Le Fur au cours des débats à l'Assemblée : « Je voudrais par ailleurs évoquer un mode de pensée qui a beaucoup marqué, à gauche peut-être plus qu'à droite : la psychanalyse. La psychanalyse a marqué des générations – les années 1970, 1980, 1990. (Exclamations sur les bancs du groupe SRC.) Je voudrais que vous mesuriez ce que dit un psychanalyste, le docteur Winter : [...] « D'un point de vue psychanalytique, j'avance que faire disparaître des signifiants pareils, c'est l'équivalent du meurtre symbolique du père et de la mère⁶. » La parole d'« un » psychanalyste devient, sur la scène politique, un argument de « la » psychanalyse tout entière, rapportée même à sa valeur historique, morale et collective. Cette extension de la psychanalyse n'est pas rare, et se laisse observer selon les opinions défendues dans le camp du « pour » et celui du « contre ». Le député Le Fur ne s'y trompe pas en précisant, comme pour en accentuer la force « un mode

4 Laufer Laurie (2010). Psychanalyse hors case : un exercice politique. *Cliniques méditerranéennes*, 1/2010, 81, p. 95-110.

5 Interview accordée au magazine *Psychologies*, Mariage gay : les enjeux du projet, octobre 2012.

6 Voir compte rendu des débats, 2^e séance du vendredi 1er février 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2012-2013/20130125.asp>

de pensée qui a beaucoup marqué, à gauche peut-être plus qu'à droite [...] ». La psychanalyse est ici « mode de pensée », opinion et conviction, tant morale que politique, mais est-ce encore « la » psychanalyse, ou « de la » psychanalyse dont il est fait état ici ?

Cette rhétorique s'est multipliée au cours des débats. La psychanalyse ou les psychanalystes ont été invoqués près de seize fois, à l'occasion de sept séances de discussion, sur les vingt-une au total⁷. La psychanalyse ou les psychanalystes sont principalement cités dans le camp du « contre ». Dans le camp du « pour » ce n'est pas la psychanalyse ou les psychanalystes qui sont invoqués, mais le fait que tel ou tel psychanalyste ait pris une position favorable sur le projet de loi. Ces références sont largement cantonnées à des arguments non conceptuels dans le camp des « pour », alors que le camp de « contre » s'appuie nettement sur le savoir théorique analytique. Ainsi le camp du « pour » dit « Élisabeth Roudinesco est favorable », tandis que le camp du « contre » dit « Père, Ordre Symbolique, Perversion, Génération, Interdit de l'inceste, etc. ».

Si l'on en juge par ces débats, la psychanalyse, ou plutôt ce qui en est utilisé en politique, serait donc plus aisément l'apanage d'un conservatisme plutôt que d'un libéralisme ? Serait-elle spécialement efficace à soutenir la production de normes ou leur maintien plutôt que leur questionnement et leur mise en cause ? Des députés se sont emparés de Freud pour dire la nécessité du Père avec un grand « P », par exemple. Appuyant ici des arguments en faveur du maintien de l'existant et la crainte à avoir vis-à-vis de la nouveauté. Aucun ne s'est emparé de Freud pour dire la bisexualité psychique et ses conséquences sur les conséquences psychologiques de la différence des sexes sur le plan anatomique, par exemple, ce qui n'est pourtant pas inintéressant pour traiter la question des fonctions et des rôles parentaux. Mais il faut bien avouer, dans tous les cas, que des morceaux de théories expédiés de cette façon ne peuvent pas faire grand-chose si ce n'est engager la psychanalyse, dans un sens ou dans l'autre, dans cette voie si délicate qui la condamne à occuper une position de surplomb, ou de surmoi, très éloignée donc de la cure et de toutes considérations éthiques.

7 Nous renvoyons aux débats des séances des dates suivantes : 1^{re} et 2^e séance du 30 janvier 2013, 2^e séance du 1^{er} février 2013, 2^e séance du 3 février 2013, 2^e séance du 4 février 2013, 1^{re} séance du 8 février 2013.

À d'autres moments, la psychanalyse est citée pour dire la nécessité de la distinction du féminin et du masculin, que certains arguments semblent associer à père et mère, sous-entendu homme et femme, sans que cela ne soit jamais tout à fait établi et comme si cela allait de soi. Il y a dans ce sens une trame de fond, une sorte d'équivalence, de correspondance ou de rapport entre les binômes tels que homme/femme, père/mère, masculin/féminin, actif/passif, mâle/femelle, qui pourraient être alignés sur deux colonnes, et auxquels nous serions tentés d'ajouter pour l'interroger, le binôme sexe/genre pour savoir si ce qui se dit là ne revient pas à mettre le sexe du côté de l'homme et le genre du côté de la femme ?

Mais la psychanalyse n'est pas que théorique, elle est d'abord expérience, celle de la cure psychanalytique, celle de la pratique. Comme ensemble théorique, les formulations psychanalytiques produisent des effets de norme, comme toute théorie. Nous venons de voir par ces références que ces effets de norme peuvent tantôt porter dans une direction, puis dans l'autre. Des vérités s'affrontent. Par exemple, des lectures du complexe d'Œdipe notamment divergent, entre nécessité structurelle ou repérage culturelle, comme s'il fallait séparer les deux. Revenons un instant aux débats de l'Assemblée Nationale : « **M. Marc Le Fur** : L'altérité sexuelle des parents est une nécessité pour les enfants, c'est ce que nous réaffirmons à travers ces amendements. Nous ne sommes pas les seuls à le dire, les psychanalystes l'affirment également. Une fois de plus, je suis surpris que la gauche, si marquée par le mouvement psychanalytique, oublie totalement les règles élémentaires qu'il a contribué à établir. Je voudrais citer une dame qui a consacré sa vie à l'enfance en travaillant à l'Aide sociale à l'enfance. Elle évoque « le petit garçon qui, autour de trois ans, tombe éperdument amoureux de sa mère et qui aspire à maintenir à bonne distance son père. Il lui faut bien constater qu'il ne saurait évincer ce rival. Il va alors tenter de ressembler à cet homme, de s'approprier son savoir, ses goûts, ses compétences, son comportement. Ce faisant, il va développer ses connaissances, les plus diverses, s'approprier son identité sexuée et sexuelle : être comme papa pour approcher maman. Voilà qu'au travers de l'épopée libidinale œdipienne sont jetées les bases de l'être de l'enfant et du futur adulte ». (Exclamations sur les bancs du groupe SRC.) Revenez donc à ces

théories qui furent vos fondamentaux il y a encore quelques années, ne les oubliez pas. Ce texte devrait vous permettre de vous les rappeler. M. Bernard Roman : Allongez-vous donc !⁸ ».

Est-ce suffisant pour considérer que la psychanalyse est normative ? S'il est évoqué l'existence de « règles élémentaires » que le « mouvement analytique [...] a contribué à établir », de quoi est-il question ? Nous ne le savons pas, ne serait-ce qu'à envisager l'intérêt pour les normes et leurs constructions que la cure exprime quand elle vise à les éclairer, les déconstruire, pour le compte du sujet, pour l'analysant. La psychanalyse est normative à la hauteur de la normativité subjective, dans l'expérience de la cure. Les théories psychanalytiques, quand elles modélisent par nécessité conceptuelle ou rhétorique s'adressent à des concepts, pas à des sujets. La(les) théorie(s) psychanalytique(s) comme toute théorie produisent des effets de norme, mais il ne s'agit pas de la psychanalyse en tant que cure. L'histoire du mouvement psychanalytique est parsemé de riches critiques⁹ adressées à ses concepts les plus célèbres et normativants. Finalement, ces députés du « pour » et du « contre » ont-ils apporté la preuve que la psychanalyse produit des normes ? Nous pouvons nous demander si ce qui a été brandi là ne relève pas davantage de normes sexuelles individuelles, au sens des normes familiales de chacun ? Ce qui apparaît ici comme des normes sexuelles liées à la psychanalyse peut aussi être envisagé comme « normes singulières » élaborées par chacun en réponse au trouble du sexuel. La psychanalyse en tant que chacun entretient avec elle un certain rapport, quel qu'il soit, vient à présentifier cette production de normative. Ces soi-disant normes pourraient tout aussi bien être pensées comme des normes reflétant la création des théories sexuelles infantiles, par exemple.

Ainsi pensées, ces normes seraient tout à fait une figure de ce que le genre, notamment, semble pouvoir offrir de plus intéressant dans le champ analytique, à savoir une mise en forme d'un impensé et d'un impensable du sexe, du réel du sexe, qui se déploie sous nos yeux à travers la supposée réalité, dont nous n'oublions pas qu'elle procède de l'imaginaire, quand bien même elle se supporte partiellement du symbolique pour border le réel.

8 Séance du dimanche 3 février 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr>. Souligné par moi.

9 David-Ménard Monique (2010). 1974. Autour de l'Anti-Œdipe. *Recherches en psychanalyse*, 2/2010, 10, p. 202-212.

Stéphane Nadaud, pédopsychiatre auditionné par le Sénat lors de la 2nd étape de discussion du texte, entame son intervention ainsi : « Lorsqu'on s'adresse à une assemblée de politique, il faut d'abord situer à quel niveau de discours on se situe, il faut situer d'où l'on parle. [...] C'est l'une des choses les plus compliquées à envisager que de savoir à quel niveau de discours se réfère ce que l'on va dire [...] Je me considère invité ici en tant que philosophe, psychiatre et expert [...] je vais essayer de récuser ce troisième titre, celui d'expert, en montrant que selon moi je ne peux pas tenir un discours qui puisse vous être utile avec ce statut-là [...] »¹⁰. Cette prise de parole et de position fait écho aux mots de Freud, qui a deux reprises déclaré que la psychanalyse, la politique et la pédagogie sont des professions impossibles¹¹.

Freud privilégie ce renouvellement perpétuel de l'expérience enseignante, de l'accueil de l'inconnu, au risque des bouleversements, des désobjectivations, ainsi qu'il en a lui-même fait son usage méthodique, scientifiquement, pour découvrir quelques chicanes de l'exploration de l'inconscient. Alors quand la politique rencontre la psychanalyse dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale et que les députés tentent de faire œuvre de pédagogie, ou bien lorsque des psychanalystes sont invités comme experts devant les députés de la commission des lois, à quoi assistons-nous si ce n'est à un congrès d'impossibilités réunies ? Pourtant, il faut bien envisager que l'expérience des uns et des autres, dans leurs impossibilités, puisse travailler à extraire quelques savoirs utiles à la réflexion commune. Mais déjà nous franchissons de nouveau la frontière impossible, la ligne d'incommunicabilité entre expérience et savoir, là où tout de l'expérience ne se constitue pas de savoir, là où l'impossible à savoir, le hors sens, insistent.

Le genre n'est pas un concept psychanalytique¹². Et pourtant, le genre ne cesse pas d'interroger la psychanalyse dans son expérience et sa théorie. Il est sans doute aujourd'hui le meilleur outil pour la psychanalyse quand elle s'interroge sur les normes, indispensable au moins à la mise en marche scrupuleuse que la psychanalyse comme savoir peut engager sur elle-même. Il questionne, dans un mouvement de retour, la psychanalyse en lieu et place du savoir sur le sexuel qu'elle a elle-même inauguré. Cet écho traverse divers champs disciplinaires

10 <http://videos.senat.fr/video/videos/2013/video16332.html>

11 Freud Sigmund (1937). L'analyse finie et l'analyse infinie. *Œuvres Complètes*, vol. 20. p. 13-55.

12 Bourseul Vincent (2015). « Anatomie et destin du « genre » chez Freud et quelques contemporains ». *L'Évolution Psychiatrique*, n° 80, p. 239-250.

et s'est notamment illustré dans le retour vers l'Europe de la French Theory, à qui l'on doit les *cultural studies*, *gender studies*, *gay and lesbian studies*, illustrations toutes promotrices de ce que le genre occasionne comme trouble depuis plus de trente ans. Se faisant, le savoir sur le sexuel en circulation, que nous observons dans les disciplines sociales ou politiques, inflige en direction du savoir théorique psychanalytique toutes sortes d'invectives et d'invitations à reconsidérer ici des positions, là des façons de faire. Mais les débats sont difficiles à soutenir, les tensions sont grandes. Comment apprécier et accueillir ces mouvements en n'omettant pas que les savoirs intéressent la psychanalyse, les savoirs inconscients, sont encore d'un autre ordre que les savoirs susnommés ? Il faut sans aucun doute apprécier la fonction sociale de la psychanalyse, car avec elle nous pouvons considérer avec soins la manière dont les retentissements théoriques infligent au social des effets patents qui, à leur tour, éclairent les postulats théoriques sur leurs manques et impasse. Voyons dans cette voie la question de la perversion qui est partiellement éclairée se faisant.

Michel Tort le relève avec justesse : « Qu'est-ce qui fait l'originalité de la guerre déclarée contre la psychanalyse depuis les années 1990 et son enjeu ? On peut considérer que l'aspect principal réside dans la mise en cause de la fonction sociale de la psychanalyse [...]»¹³. La lecture des magazines grand public ou les débats des spécialistes nous en apportent mille preuves régulièrement. Qu'il s'agisse des critiques théoriques venues des *gender* ou *queer studies*¹⁴, de l'emploi de la psychanalyse par les parlementaires français à l'occasion des débats sur la « Loi Taubira », ou bien encore de l'usage partiel et peu scrupuleux des théories freudiennes de certains psychanalystes dûment titrés, la fonction sociale de la psychanalyse — à entendre comme expérience et non comme une somme de savoirs — est questionnée, mise à mal aussi fort que possible, sans qu'aucune espèce de balbutiements ne se fasse connaître en réponse. Alors nous devons interroger le devenir des limites que la subversion analytique rencontre en elle-même actuellement, et soulever par conséquent ce qu'il advient en son sein de la compréhension de la perversion dans le champ social — paradigme des limites et de la subversion.

13 Tort Michel (2013). Division des psychanalystes par les politiques sexuelles. *Cités*, 2013/2, p. 23-32.

14 Nous faisons référence aux lectures critiques de la psychanalyse par des auteurs telles que Gale Rubin, Judith Butler. Se référer à Laurie Lauffer (2014). La psychanalyse est-elle un féminisme manqué ? *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, 1/2014, 17, 17-29.

Nous disons que la psychanalyse est une expérience avant toute autre chose, bien avant de constituer un ensemble de savoirs théoriques, dont nous savons — par l'expérience de la psychanalyse — qu'il n'est rien face aux savoirs inconscients que chaque sujet entreprend d'élucider pour son propre compte. D'un côté, les savoirs théoriques font référence. De l'autre, les savoirs inconscients sont déterminants. Lesquels privilégier ? Auxquels se fier en matière de normes sexuelles, à ce que la clinique renseigne ou bien à ce que le savoir commun reconnu assène ? C'est à ce point qu'est appréciée la remarque de Lacan à France Culture, en 1973 : « Il y a des normes sociales faute de toute norme sexuelle, voilà ce que dit Freud. La façon de saisir l'ambiguïté, le glissement de toute approche de la sexualité favorise, que là pour meubler, on se rue avec toutes sortes de notations qui se prétendent scientifiques et on croit que ça éclaire la question ; c'est très remarquable ce double jeu de la publication analytique entre ce que peuvent chez les animaux, détecter les biologistes et d'autre part, ceci, qui est tout à fait tangible dans la vie de chacun, à savoir que chacun se débrouille très mal sur sa vie sexuelle¹⁵. »

L'anormalité sexuelle ou l'impossible normativité sexuelle seraient-elles donc en friction, au point de renvoyer chacun à son embrouille sexuelle personnelle, de nos jours comme au temps de Freud ? Que suggère Lacan, si ce n'est qu'aucun discours savant n'est en mesure de réduire l'imbroglia sexuel de l'être parlant, mis en défaut en regard des animaux, de ne pouvoir se contenter ni de biologie ni de médecine pour traiter l'embarras que sa vie sexuelle lui crée ? Choisir de croire en l'anormalité sexuelle ou s'en remettre à l'impossible normativité sexuelle se maintiennent comme les deux options traçant la frontière du normal et du pathologique tout en définissant les possibilités de déplacement du sujet de part et d'autre de cette frontière voire à travers elle.

Le « pervers polymorphe¹⁶ » dont Freud désigne l'enfant dans son exploration de la vie sexuelle — à l'heure où, pas à pas, il développe et aménage les conditions d'une adéquation future, plus ou moins bien réglée, entre ce que la pulsion exige et ce qu'il trouve à lui présenter comme objets dans le fantasme — n'est plus l'apanage exclusif de l'enfant du siècle dernier. Le dérèglement général des usages sexuels ordinaires

15 Lacan Jacques (1973). Déclaration à France Culture en 1973. *Le Coq-Héron*, 46/47, p. 3-8.

16 Freud Sigmund (1905), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris : Gallimard (Folio), 1989.

17 À ce propos, se rejoignent tant Béatriz Práciado que la LMPT (La manif' pour tous), pour annoncer en cœur, l'avènement de cette nouvelle ère de la perversion généralisée. Certains l'appellent de leurs vœux, d'autres la craignent.

18 Melman Charles (2002). *L'homme sans gravité, Jouir à tout prix : entretiens avec Jean-Pierre Lebrun*. Denoël, 2002.

19 Nous pensons ici aux prises de positions publiques de psychanalystes farouchement opposés ou fervents défenseurs de la loi Taubira du mariage ouvert à tous les couples. Parmi les détracteurs de la loi, était crainte une catastrophe anthropologique susceptible de détruire les fondements de la société et de la civilisation occidentale (interdit de l'inceste, meurtre, etc.)

20 Roudinesco Elisabeth (2002). *Psychanalyse et homosexualité : réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle. Cliniques méditerranéennes*, 1/2002, 65, p. 7-34.

21 D'Amore Salvatore et al. (2010). Les alliances familiales dans le contexte de l'homoparentalité. *Thérapie Familiale*, 4/2010 (vol. 31), p. 465-472.

et historiques a libéré les possibles pour nous ouvrir à la pharmacopornographie¹⁷, terre d'expression des perversions sexuelles de ce XXI^e siècle entre libéralisme économique et chimique. Les modes de satisfactions tant matérielles que physiologiques ou imaginaires n'ont jamais été si bien réglées sur les nécessités pulsionnelles, en réduisant le périmètre des contingences habituelles, reléguées à de banals critères sans conséquences. L'homme a perdu jusqu'à sa gravité selon l'analyse de Charles Melman¹⁸, exprimant ici un avis partagé par d'autres que lui. Les progrès médicaux, de concert avec les avancées techniques, et l'augmentation effective du champ des possibles, maintiendraient-ils d'une façon nouvelle le polymorphisme des sujets d'aujourd'hui, laissant de par le fait la perversion se maintenir et s'étendre plutôt que d'être régulée comme cela a pu être observé autrefois ? C'est la crainte partagée également par les tendances politiques conservatrices, rejointes aussi par des psychanalystes, s'exprimant inquiets sur l'avenir incertain et instable à quoi la société s'exposerait dans cette voie¹⁹. Ici les vues inconscientes de la psychanalyse croisent au social l'expression et la représentation sociale du sexuel freudien. Le mélange et la confusion opèrent en faveur d'une considération d'allure évidente, entre ce que les processus psychiques décelés par l'expérience freudienne et les mouvements sociaux et culturels et politiques activent durant la marche du progrès, que la crainte du pire — toujours à venir — à elle seule justifierait d'agiter comme chiffon rouge. Mais que savons-nous, réellement, de ce que sont devenues les perversions — figures privilégiées de l'étude des normes sexuelles ?

Osons une question, puis une autre. De nos jours, les « homosexuels » sont-ils encore pervers²⁰ ou n'est-ce pas plutôt que la perversion les a abandonnés ? La portée sociale et symbolique du « Just Married », permis par la récente loi ouvrant le mariage à tous les couples, ne répond-elle pas à cette question ? À n'en pas douter, la normalisation afférente à l'égalité des droits arase radicalement ce qui, il y a peu encore, semblait sortir des rangs d'une manière dommageable. Les familles se recomposent et développent leurs alliances²¹. Le mariage n'est plus la garantie de la stabilité supposée de la famille et devient par là même un droit élargi²² : paradoxe. Jusqu'à un maire opposé au mariage pour tous a fini par accepter

d'officier celui de son propre fils avec son compagnon²³, autre paradoxe. Qu'est-ce que la respectabilité acquise des uns engendre-t-elle sur les autres ? Si les anormaux d'hier sont les normalisés d'aujourd'hui, quel nouvel aménagement de l'anormalité se réalise-t-il ? Qui sont les nouveaux parias ou les nouveaux pervers ? Nous percevons ici de quelle manière la perversion se maintient bien au-delà d'une cohérence nosographique toujours fluctuante²⁴, comme figure socialement efficace, y compris lorsque les arguments psychologiques viennent en soutenir les fondements. Lesquels d'entre eux — parmi les anormaux du moment — peut porter désormais ce lourd fardeau diagnostic, d'être ceux qui usent du détournement et de la dissimulation à des fins d'ignorance forcée de l'évidence, angoissante, de la castration ? Quels sont ceux vers qui, *a fortiori*, il faut adresser cette plainte sociale du désordre reproché, de l'inconvenance des propos, des comportements inadaptés ? Les jeunes mariés d'un nouveau genre s'embrassant goulûment sur les perrons des mairies ou les manifestants anti-égalité incitant à la haine ? Qui détourne, aujourd'hui, la norme sociale pour faire peser à d'autres le poids de leurs blessures narcissiques érigées en arguments de réforme contre toutes les possibilités du dialogue social ? Qui s'anormalise aujourd'hui, et qu'est-ce que la psychanalyse d'aujourd'hui peut en dire ou non ?

Si nous disons « la psychanalyse d'aujourd'hui » et pas seulement celle qui pourrait prendre la parole dans le temps présent, c'est pour souligner qu'à défaut d'être celle qui peut dire, la psychanalyse n'en demeure pas moins *une* qui cause comme toutes les autres, car il n'y a d'autre psychanalyse que celle d'*un* qui la fait, ou qui l'a faite. En 1905 ou en 2014, l'affaire est identique : celles et ceux qui profèrent en son nom — avec ou sans connaissances, avec ou sans expériences — ne parlent que de leur propre psychanalyse — celle à venir, celle qui a raté, celle crainte ou espérée. D'aujourd'hui est donc, en tout temps, la seule possibilité de dire, à propos de la psychanalyse, une parole d'analysant — allongé ou non —, tant il s'impose depuis ces cinquante dernières années, que l'expérience freudienne a généré toute une série d'effets de transferts hors cure que nous n'avons pas fini d'apprécier.

La psychanalyse est de toutes et tous, elle est à tout le monde et personne, en tout temps. Les parlementaires ont eu tort de

22 Byng-Hall John (2007). Soulager le fardeau des enfants parentifiés dans les familles présentant des modes d'attachement insécurisés. *Devenir*, 3/2007 (vol. 19), p. 201-222.

23 Extraits du journal *Libération* du 25 juillet 2014, « *Un maire opposé au mariage gay marie son fils homosexuel*. Maire depuis 1981 de cette commune de 8 000 habitants bordant la frontière suisse, M. Bardet affirme n'avoir pas débattu du mariage pour tous avec son fils : « *En 33 ans de maire, j'ai appris la philosophie. Je sais quand il faut parler et quand il faut se taire.* » L' élu dit avoir été « surpris » quand il a appris il y a deux mois l'homosexualité de son fils de 40 ans, qui vit à Paris : « *Sa vie, on ne la connaît pas. J'ai mis deux ou trois jours avant de réaliser vraiment.* » ».

24 Bonnet Gérard (2008). *La perversion, se venger pour survivre*. Paris : PUF, 2008.

vouloir se l'accaparer, car chacun peut aisément savoir que toute parole actuelle sur la sexualité est une parole traversée par la psychanalyse, que l'on soit Michel Onfray ou Élisabeth Roudinesco, cette condition est commune et sans gloire. De ce point de vue là, la psychanalyse s'impose comme étant atemporelle bien que non opposée à l'histoire. Ainsi, à parler de perversion et l'interroger sur son actualité, nous discutons dans les mêmes conditions que celles de Freud en 1905. Il n'y a pas d'histoire de la perversion — sauf peut-être pour la psychiatrie ou la nosographie —, seulement son actualité. Comme la régression dans la cure nous offre d'accéder dans l'actuel au passé présent, les connaissances théoriques des symptômes et des structures ne valent qu'au lieu de leur mise à jour dans la cure de ceux qu'ils intéressent : l'analysant et son analyste. Qu'ont-ils dit, ces parlementaires et ces auditionnés de l'enquête préalable au débat sur la loi Taubira dite du « mariage pour tous » ? Ils ont dit, en substance tout d'abord, que la loi n'est pas la norme, et même une loi ouvrant le mariage aux personnes dites de « même sexe » ne réduira l'insistance symptomatique de la loi symbolique. Ils ont dénoncé l'ordre symbolique, tout en le réifiant, comme s'il s'agissait d'une instance préalable à toute opération psychique subjective, évitant par là d'envisager l'ordre symbolique comme une opération psychique princeps, celle par quoi le sujet vient au symbolique et au langage, sans besoin que l'ordre soit établi avant lui mais dans la nécessité qu'un autre l'y invite, et qu'il se le propose enfin de lui-même. Freud nous l'enseigne aisément : ce qui s'érige en ordre nécessaire, n'est que le résultat partiel d'une adaptation partielle du psychisme de l'humain face à l'expérience sexuelle qu'il ne peut assumer au-delà de ses possibilités. Ainsi, l'ordre psychique adopté — et symbolique de ce seul fait, et non par les grâces de la Nature ou de la Culture — est un *work in progress* permanent. Nous ne naissons pas avec notre appareil psychique, il se constitue sous l'effet de l'expérience. Ce qui s'y organise de normes et d'instances — pour ne citer que cela — n'y trouve sa place et sa fonction que dans la perspective de cette adaptation, que nous savons minimale et surveillée : le psychisme n'aime pas le changement et pire encore, il lutte contre le changement même si cela est néfaste à la personne. Tant est si bien, Freud le déplore et le dénonce en même temps, que l'ordre si nécessaire

à assurer et rassurer ne trouve à s'exprimer que dans la résistance, celle vers quoi Freud adresse tous ces efforts pour l'amoindrir, l'interpréter ou la déplacer afin que le traitement psychique puisse se réaliser. En discutant la loi, en s'y opposant ou en la défendant, les acteurs de ce débat parlementaire ont mis en scène au grand jour les processus d'édification de l'appareil psychique, ceux que nous vivons toutes et tous sans le savoir. Plus qu'une dénonciation rigoureuse d'un point de vue ou d'un autre, nous avons assisté à une leçon forcée de sociologie de la psychanalyse par laquelle nous devons apprécier les effets en forme d'échos que la psychanalyse suscite, et que les psychanalystes ne peuvent pas ignorer.

- BONNET Gérard (2008). *La perversion, se venger pour survivre*. Paris : PUF, 2008.
- BOURSEUL Vincent (2015). « Anatomie et destin du « genre » chez Freud et quelques contemporains ». *L'Évolution Psychiatrique*, n° 80, p. 239-250.
- BYNG-HALL John (2007). Soulager le fardeau des enfants parentifiés dans les familles présentant des modes d'attachement insécurisés. *Devenir*, 3/2007, vol. 19, p. 201-222.
- D'AMORE Salvatore *et al.* (2010). Les alliances familiales dans le contexte de l'homoparentalité. *Thérapie Familiale*, 4/2010, vol. 31, p. 465-472.
- DAVID-MÉNARD Monique (2010). 1974. Autour de l'anti-Œdipe. *Recherches en psychanalyse*, 2/2010, 10, p. 202-212.
- FREUD Sigmund (1905), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris : Gallimard (Folio), 1989.
- FREUD Sigmund (1937). L'analyse finie et l'analyse infinie. *Œuvres Complètes*, vol. 20. p. 13-55.
- GUTTON Philippe (2006). Adolescence démasquée. *Adolescence*, 3/2006, p. 573-591.
- LACAN Jacques (1973). Déclaration à France Culture en 1973. *Le Coq-Héron*, 46/47, p. 3-8.
- LAUFER Laurie (2010). Psychanalyse hors case : un exercice politique. *Cliniques méditerranéennes*, 1/2010, 81, p. 95-110.
- MARTIN-MATTERA Patrick *et al.* (2014). Le fétiche comme condition de la perversion. Tout sujet pervers est-il fétichiste ? Exemples cliniques. *Cliniques méditerranéennes*, 1/2014, p. 227-241.
- MELMAN Charles (2002). *L'homme sans gravité, Jouir à tout prix : entretiens avec Jean-Pierre Lebrun*. Denoël.
- ROUDINESCO Élisabeth (2002). Psychanalyse et homosexualité : réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle. *Cliniques méditerranéennes*, 1/2002, 65, p. 7-34.
- TORT Michel (2013). Division des psychanalystes par les politiques sexuelles. *Cités*, 2013/2, p. 23-32.

Bibliographie